

BAREME D'HONORAIRES 2024

PRIX DE VENTE	Mandat EXCLUSIF et PARTENAIRE	Mandat SIMPLE
Immobilier Résidentiel		
De 0 € à 30 000 €	2 700,00 €	3 000,00 €
De 30 001 € à 70 000 €	9,00%	10,00%
De 70 001 € à 100 000 €	8,00%	9,00%
De 100 001 € à 130 000 €	7,00%	8,00%
De 130 001 € à 200 000 €	6,00%	6,50%
De 200 001 € à 300 000 €	5,50%	6,00%
De 300 001 € à 500 000 €	5,00%	5,50%
De 500 001 € à 750 000 €	4,50%	5,00%
Au-delà de 750 000 €	4,00%	4,50%
Locaux Commerciaux, Fonds de Commerce, Droits au Bail, Pas de Porte et Terrains		
De 0 € à 200 000 €	9,00%	10,00%
Au-delà de 200 000 €	8,00%	9,00%
Mandat de Recherche	5,00%	6,00%

Tarifification applicable au 1er Mai 2024.

Montants des honoraires soumis au taux de TVA à 20%. Honoraires TTC calculés sur le prix de vente du bien TTC. Inklus la commercialisation, la négociation et l'accompagnement jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Honoraires à charge vendeur sauf mention contraire au mandat et mandat de recherche. En cas de délégation de mandat, il convient de se reporter aux honoraires du mandat initial.

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L 611-1 du code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans les conditions prévues aux articles L 611-1 et suivants du code de la consommation, dont les coordonnées administratives sont : MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS25222 - 44505 LA BAULE CEDEX ; Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>

